



COMMUNE DE CAMPLONG
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 janvier 2024

L'an deux mille vingt- quatre et le jeudi onze janvier, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de son Maire Monsieur COSTE Bernard.

NOMS	Présents	Absents	Représentés	Mandataires
ADMANT René		x		
BERLAGUET Christian	x			
COMBETTES Alain	x			
CORNET Jean-Pierre	x			
COSTE Bernard	x			
DANTE Mireille	x			
FABRE Marie-Josée	x			
PAYSAN Christophe	x			
RODHAIN Axel	x			
VERSOS Albert	x			

Monsieur le Maire effectue le comptage des Conseillers présents et constate que le quorum de 6 est atteint.

Début de la séance à 17h30

Président : COSTE Bernard

Secrétaire de séance : Monsieur CORNET Jean-Pierre est élu à l'unanimité des voix en application à l'article L2121-15 du CGCT.

1. Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 18 décembre 2023

Le Conseil approuve le Procès-Verbal.

2. Délibération adhésion Hérault Ingénierie

Monsieur le Maire expose au Conseil le caractère urgent de la difficulté d'approvisionnement en eau de la commune.

La société SUEZ, gestionnaire de la distribution, informe d'une baisse importante du débit de la source JOUBIAC, à savoir :

2020 → 7m³/h

fin 2023 → 1,3m³/h (≈ 31m³/jour) ce qui correspond tout juste à la consommation

du village en cette période de l'année. Le maintien du niveau du bassin de distribution a nécessité l'apport de trois camions de 10m³ chacun.

Une première réunion sur site a été organisée le 9 janvier en présence de Hérault Ingénierie, SUEZ, Monsieur Nicolas Lienart Hydrogéologue, France 2.

Le Conseil approuve à l'unanimité l'adhésion à Hérault Ingénierie.

3. Délibération autorisation demande de subvention

Monsieur le Maire informe de la nécessité de renouveler la délibération autorisant la demande de subvention à la DETR pour 2024 pour la rénovation énergétique de la Mairie.

Le Conseil approuve la délibération de demande de subvention.

4. Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00

Le Maire

Monsieur COSTE Bernard



Le Secrétaire de séance

Monsieur CORNET Jean-Pierre

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Jean-Pierre Cornet, the secretary of the meeting.